

## Le silence du Professeur Ulrich Keller

Dans son livre de 435 pages *Schuldfragen. Belgischer Untergrundkrieg und deutsche Vergeltung im August 1914* (1), l'historien allemand Ulrich Keller affirme que des militaires belges en habits civils ont tiré sur les troupes allemandes et sont donc partiellement responsables des massacres perpétrés contre la population belge en août, septembre et octobre 1914. Ces accusations sont également formulées par les historiens allemands Gerd Krumeich et Gunter Spraul.

Le 11 novembre 2017, j'ai écrit à Madame la Chancelière Angela Merkel et le 19 décembre 2017 à Monsieur le Président Frank-Walter Steinmeier afin de leur faire part de notre indignation et de leur demander de condamner les accusations du Professeur Keller.

Notre lettre à Madame Merkel est restée sans réponse. Monsieur Carsten Thiele de la Présidence fédérale m'a répondu que le président ne pouvait pas « *prendre position dans le débat scientifique autour de ce livre.* »

Le jour de la Toussaint 2018, près d'un an après ses accusations infamantes contre les soldats du Roi Albert sur les écrans de la RTBF, lorsque je suis entré dans le cimetière d'Ethe, où reposent tant d'enfants assassinés en août 1914, je n'ai pas eu le sentiment que mon pays avait fait tout son devoir de mémoire pour combattre les sordides calomnies de l'historien de l'art allemand.

Il me restait une action ultime : m'adresser au Professeur Keller pour mettre ses mensonges et son négationnisme en évidence. Le 7 février 2019, j'ai trouvé son adresse mail (2) et je lui ai écrit pour lui demander de justifier les nombreux assassinats de civils dans la province de Luxembourg et dans la ville de Dinant uniquement défendues par l'armée française. Il en est de même dans 6 départements français du Nord.

Le lendemain déjà, j'ai reçu un mail dans lequel Keller affirme notamment que son livre porte « *sur les crimes de guerre des francs-tireurs belges qui résistèrent aux troupes allemandes en les attaquant lors d'embuscades, tirant avec des munitions illégales (telles que fusils de chasse), tirant en territoire occupé et sans être correctement identifiés comme combattants en portant des brassards ou des insignes aux couleurs belges, donc violant la Convention de La Haye.* » Il n'a donc pas été en mesure de répondre à mes questions.

Le 28 février 2019, je lui ai adressé une nouvelle lettre. Dépourvu d'arguments, Ulrich Keller ne m'a pas répondu ! Son silence peut être considéré comme l'aveu de ses mensonges éhontés proférés contre l'armée belge.

(1) *Questions de culpabilité. La guerre clandestine belge et les représailles allemandes en août 1914* (Publié en 2017).

- (2) Ulrich Keller était professeur à l'Université de Santa Barbara (Californie) : les courriels échangés étaient rédigés en anglais.

Fernand Gérard

1 avril 2019